

Guide de la démarche d'analyse par auto-confrontation avec instruction au sosie.

L'atelier d'analyse de la pratique vise à développer :

1. Des capacités d'analyse d'une situation vécue : prendre de la distance, la et se questionner, engager une vision multi-référentielle.
2. Un pouvoir agir.

S'articule au sein de la démarche réflexive :



Modalités :

- Différentes étapes
- Travail en individuel et en groupe (3 à 4 étudiants)
- Rôle du formateur : présenter le dispositif, aide à l'explicitation et analyse, synthèse
- Durée : 2 h minimum

Dégager les objectifs de la séquence d'analyse.

- Etablir des liens avec les référentiels de formation et métier.
- Construire des objectifs en terme de capacités à travailler.

Envisager e la situation et/ou activité à mettre en analyse.

- En lien avec les objectifs poursuivis, positionner une situation et/ou activité à mettre en analyse.

Lors de la réalisation du moment pédagogique : Présenter le dispositif d'analyse

- Présentation des objectifs poursuivis, des différentes étapes, des règles d'analyse (respect, écoute active, attitude bienveillante, reformulation), du rôle de chaque participant.

- Prévoir un lieu calme : travail individuel et en groupe.

Répartition des rôles :

A : explicite la situation et/ou activité à B

B : de recueillir la pratique de A puis de confronter sa vision à celle de A.

C - D : relèvent les mouvements du discours entre A et B.

Expliciter la situation et/ou activité.

- **A** : En individuel (si besoin, aide à l'explicitation par un formateur) : explicitation de la situation et/ou activité.

Temps d'instruction au sosie puis d'auto-confrontation

- **A et B** : temps d'instruction au sosie puis de confrontation en visant à apporter une vision différente et permettre un développement de l'activité.

- Echanger sur les hypothèses de compréhension et d'action.

- **C** : Relève et met en évidence la dynamique d'analyse (points d'accord – de désaccord...) : comment se déroule la mise en récit.

- Elaboration d'un nouveau cadre d'analyse et d'actions.

Ouvrir vers un cadre théorique Synthèse et transfert

- Par le formateur et/ou professionnel ayant une expertise clinique) : Temps de synthèse et élaboration d'un cadre théorique répondant aux objectifs visés.

Modalités de l'atelier d'analyse : Synthèse.

- Travail en groupe de quatre étudiants : **A – B – C et D (facultatif)**
- Durée : 2 H minimum.
- Suivant cette répartition des rôles : le groupe détermine qui est **A – B – C - D**

L'étudiant A	Explicite concrètement sa pratique soignante et argumente afin que B puisse avoir l'ensemble des éléments qui vont guider son activité. Puis va échanger avec B .
L'étudiant B	Reçoit par le formateur l'instruction suivante (doit être lue à A) <i>« Suppose que je sois ton sosie et que demain je me trouve en situation de te remplacer dans cette activité. Quelles sont les instructions que tu devrais me transmettre afin que personne ne s'avise de la substitution ? »</i> B relève par écrit comment procéder pour remplacer A . Demande des précisions, aide A à être précis et concret, s'interroge, se positionne autrement <u>A la fin de l'entretien</u> : B reformule à A ce qu'il a compris. A peut compléter si nécessaire. L'entretien se termine quand A et B pensent avoir l'ensemble des éléments pour pouvoir se remplacer.
Les étudiants C et D	N'interviennent pas lors des échanges. Sont en écoute et relèvent les échanges entre A et B . Ils peuvent enregistrer les échanges (magnétophone numérique).

Temps de synthèse :

Le groupe établit une synthèse : déroulement de l'activité, compréhension de la situation, dynamique des échanges

Le cadre formateur construit des liens avec les objectifs initiaux et dégage des savoirs potentiellement transférables (souvent sous forme d'une réflexion)